

# France 1914 - La mobilisation

L'armée française, 1914 par T. Claudius

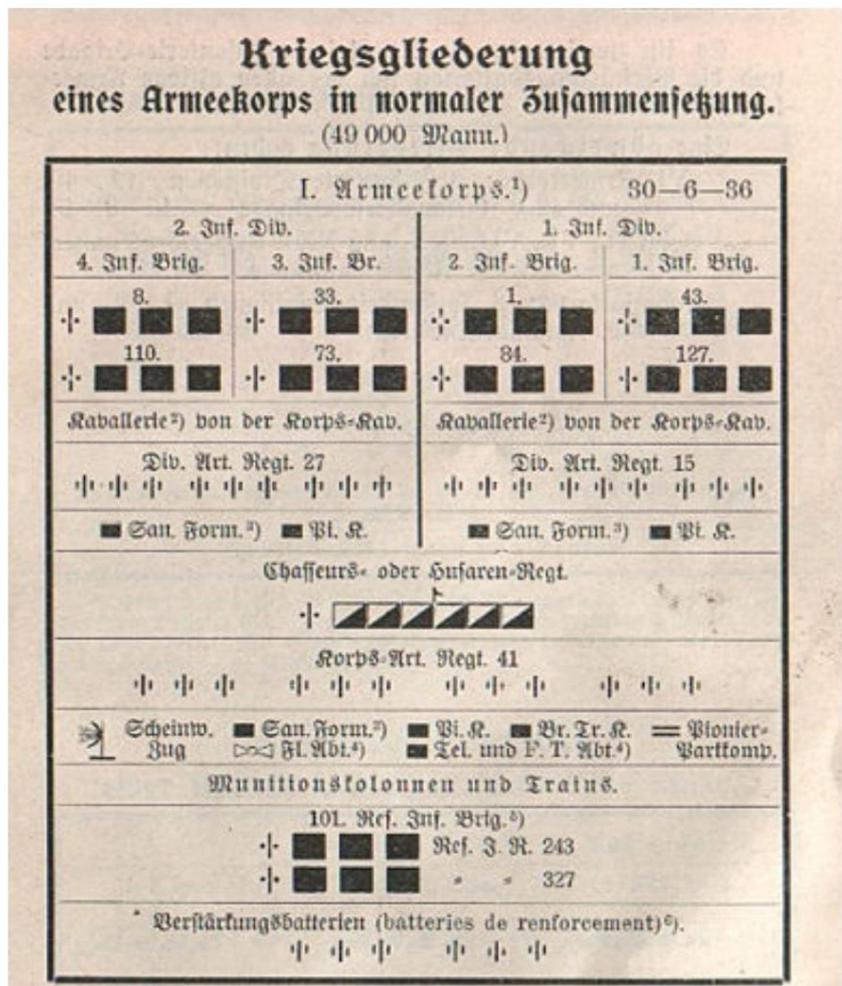
## Introduction

L'armée de campagne était divisée en cinq armées et comptait env. 1 500 000 hommes. En outre, des unités de réserve et de défense nationale dans les forteresses et les dépôts. L'effectif total de l'armée était d'env. 2 000 000 d'hommes.

## Organisation

L'armée était organisée en

- 21 corps en deux divisions. 5
- divisions indépendantes (l'une d'elles faisait partie de 6. Corps d'armée, qui se composait donc de trois divisions). 25
- divisions de réserve. 1
- Division marocaine (elle n'avait que 24 canons). 8



divisions de défense terrestre (avec 24 canons chacune). 1

- Brigade marocaine de cinq bataillons.

En outre, il y avait des chasseurs et des chasseurs alpins, qui comprenaient un total de 31 bataillons (de six compagnies, de 254 hommes) et 31 bataillons de chasseurs de réserve (de quatre compagnies). La plupart des bataillons de chasseurs étaient affectés à des corps et des divisions

pour remplir le cadre (il n'y avait pas assez de régiments de ligne) en partie en renfort de certains corps.

Le corps était composé de 2 divisions (chacune 4 régiments, chacune 3 bataillons); tous les bataillons d'infanterie se composaient de 4 compagnies (254 hommes chacune). Chaque corps était renforcé de 2 régiments de réserve (de 2 bataillons) ou d'un nombre équivalent de bataillons de chasse, mais aucune artillerie supplémentaire n'appartenait à ces bataillons. 2. Corps avait une brigade supplémentaire (sans artillerie).

Le Corps colonial avait une brigade de ligne au lieu d'une brigade de réserve. Trois corps avaient un bataillon de chasse supplémentaire.

Chaque division - y compris les indépendantes - comptait 36 unités. Canons de campagne de 75 mm. L'artillerie du corps comptait 48 brochures, de sorte que le corps avait un total de 120 brochures. Cependant, le 6e corps avait 156 brochures, tandis que le 14e corps avait 12 pièces. Canons de montagne de 65 mm en sus.

Le 19e corps d'armée n'a pas été constitué en corps, ses deux divisions (37e et 38e divisions) agissant comme des divisions indépendantes; l'artillerie du corps manquait, de sorte que chaque division n'avait que 36 canons. Les deux autres divisions indépendantes (44e et 45e divisions) avaient respectivement 48 et 36 canons.

Les divisions de réserve se composaient de 6 régiments de réserve (chacun avec 2 bataillons, chacun avec 4 compagnies) et 36 canons. Quatre divisions de réserve avaient chacune 3 à 4 bataillons supplémentaires. Deux divisions de réserve n'avaient que 32 canons de campagne chacune.

Les divisions de défense terrestre avaient 4 régiments de défense terrestre (chacun avec 3 bataillons, chacun avec 4 compagnies) et 24 unités. Canons de campagne de 75 mm. Une seule division n'avait que 12 canons.

## L'infanterie

L'infanterie s'aligne :

- 163 régiments de ligne 10
- régiments de forteresse ; ceux-ci n'appartenaient pas à l'armée de campagne, mais aux forteresses. 12
- régiments coloniaux (chacun avec 3 bataillons de ligne). 8
- régiments de zouaves. 7
- régiments de fusiliers algériens et tunisiens (19 bataillons au total). 4 régiments de
- fusiliers marocains (11 bataillons au total). 12 bataillons de chasseurs
- alpins ; chaque bataillon de chasseurs alpins disposait d'une batterie de canons de montagne de 65 mm.

- 19 bataillons de chasse.

Les régiments de zouaves ont été élevés par des Français vivant en France et en Afrique du Nord, tandis que les régiments de fusiliers d'Alger, de Tunis et du Maroc étaient composés de troupes indigènes. Les régiments se multipliaient en régiments dits de marche, qui se composaient généralement de 2 bataillons de ligne et 1 bataillon de réserve.

- 173 régiments de réserve (chacun avec 2 bataillons); les 167 régiments de réserve faisaient partie de l'armée
- de campagne. 1 régiment de marche
- colonial. 8 régiments de réserve coloniale (chacun avec 2 bataillons).

Parmi les régiments de défense terrestre (de 3 bataillons), 37 faisaient partie des 8 divisions de défense terrestre et 1 brigade de défense terrestre ; la plupart des divisions étaient de 4 régiments.

## La cavalerie

L'armée de campagne comprenait 9 divisions de cavalerie (de 6 régiments, de 4 escadrons) et 1 division de cavalerie (de 4 régiments). Chaque division de cavalerie comprenait 6 mitrailleuses et 12 canons. Le 10. Cependant, la division de cavalerie n'avait que 4 mitrailleuses et 8 canons.

La cavalerie a aligné 85 régiments pour l'armée de campagne, dont 2 régiments de spahi. Les divisions de cavalerie comprenaient 58 régiments (chacun avec 4 escadrons). Les autres régiments se voyaient attribuer des divisions de corps et d'infanterie; 19 de ces régiments étaient répartis en 6 escadrons, le reste en 4. Un escadron numéroté env. 150 cavaliers.

De plus, la cavalerie a fourni 54 escadrons de réserve aux divisions de réserve et 16 escadrons de défense terrestre aux divisions de défense terrestre.

## Mitrailleuses

Dans l'infanterie comme dans la cavalerie, les mitrailleuses étaient organisées en sections de 2 canons et d'env. 25 hommes :

- Les régiments de cavalerie affectés aux corps d'armée avaient chacun 1 section. En revanche, il n'y avait qu'une seule section pour chaque brigade de cavalerie (de 2 régiments) dans les divisions de cavalerie.
- Pour l'infanterie il y avait 2 sections par régiment (de 3 bataillons), mais aucun dans les régiments de fusiliers indigènes. Chaque régiment de réserve avait 1 à 2 sections, tandis que les régiments de la défense nationale n'en avaient aucune

mitrailleuses. Les bataillons de chasseurs (chacun de 6 compagnies) avaient 2 sections et les bataillons de chasseurs de réserve (chacun de 4 compagnies) avaient 1 section.

## L'artillerie

Les batteries françaises, quel que soit leur calibre, étaient toutes de 4 pamphlets.

### Artillerie de campagne

Le canon de campagne de l'armée était le célèbre canon de 75 mm - populairement appelé le Soixante-quance - qui était léger et à tir rapide. Même à portée maximale, le canon très fiable était de loin supérieur au canon de campagne allemand de 77 mm correspondant.

### Corps d'artillerie

L'armée française manquait d'artillerie lourde de campagne contemporaine. Les batteries étaient affectées aux différentes armées, et il y avait en moyenne 8 brochures lourdes utilisables par Corps d'armée. Ces brochures n'étaient pas aussi bonnes que les brochures allemandes correspondantes.

Il n'y avait que 26 batteries avec des obusiers Rimailho à tir rapide de 155 mm et 24 batteries avec des canons de 120 mm de long calibre. De plus, il y avait 4 batteries motorisées qui étaient également équipées de canon de 120 mm ; ces 4 batteries formaient aussi une exception par le nombre de pamphlets, étant de 6 canons par batterie. De plus, il y avait 21 batteries de canons courts de 120 mm à courte portée.